

Commission communale d'accessibilité du 1 octobre 2019
Ad'AP Point sur les travaux

Groupe scolaire des Hauts Champs

1	Poser ou rendre les nez de marche contrastés	fait		(Elémentaire) Escalier d'accès au préau (Côté marche)
1	Poser une contremarche de 10 cm de haut avec un contraste par rapport à la marche - (Léger)	fait		
2	Créer une rampe avec une pente d'au plus 6% sur 10 m, d'au plus 8% sur 2 m ou d'au plus 12% sur 0,50 m.	fait		(Elémentaire) Rampe d'accès au préau
3	Créer une rampe avec une pente d'au plus 6% sur 10 m, d'au plus 8% sur 2 m ou d'au plus 12% sur 0,50 m.	À voir avec entrée	l'accès à l'école sera peut être modifié	(Elémentaire) Portail d'accès à la cour de récréation.
4	Poser une grille avec des trous d'un diamètre d'au plus 2 cm	fait		(Elémentaire) Accès au préau
5	Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m	fait		(Elémentaire) Porte d'accès au préau (côté rampe et marche)
6	Remplacer le tapis existant par un tapis présentant une dureté adapté	fait		
7	Poser une grille avec des trous d'un diamètre d'au plus 2 cm - (Léger)	fait		(Elémentaire) Cour de récréation
8	Remplacer ou modifier le mobilier par au moins un mobilier accessible.			(Elémentaire) Bureau direction
9	Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m	fait		(Elémentaire) Porte infirmerie
10	Créer un cabinet d'aisances accessible - (Lourd)	fait	programmé en 2ème période	(Elémentaire) Sanitaires intérieurs
11	Installer un ascenseur conforme aux dispositions de l'article 7.2 de l'Arrêté du 08/12/14 ou à la norme NF EN 81-70 - (Lourd)			(Primaire) école élémentaire

Commission communale d'accessibilité du 1 octobre 2019
Ad'AP Point sur les travaux

12	Poser un rappel tactile et contrasté à 50 cm de la première marche	fait		
13	Poser un rappel tactile et contrasté à 50 cm de la première marche	fait		(Elémentaire) Escaliers d'accès a l'étage
13	Prolonger une main courante horizontalement de 28 cm au-delà de la première et dernière marche	à faire		
14	Créer un cabinet d'aisances accessible dans chaque bloc sanitaires. (Lourd)	fait		(Elémentaire) étage 1
15	Modifier la signalétique indiquant les sorties usuelles. La signalétique est différente de celle des issues de secours.	à faire		(Elémentaire) Circulations intérieures
16	Poser une main courante le long du plan incliné	À voir avec entrée	l'accès à l'école sera peut être modifié	(Elémentaire) Portail d'accès à la cour de récréation.
18	Poser une grille avec des trous d'un diamètre d'au plus 2 cm - (Léger)	fait		(Maternelle) Cour maternelle
19	Poser une signalisation adaptée (symbole international du handicap)	fait		(Maternelle) Bureau direction
20	Poser une grille avec des trous d'un diamètre d'au plus 2 cm - (Léger)	grille supprimée	Grille située devant le restaurant scolaire	Restaurant Scolaire Cheminement depuis l'école maternelle
21	Remplacer le tapis existant par un tapis présentant une dureté adapté	fait		
21	Modifier ou poser un bloc- porte de passage utile d'au moins 1,20 m avec vantail usuel de 0,80 m	fait		Restaurant Scolaire porte cantine
22	Arrondir le bord du ressaut qui doit avoir une hauteur d'au plus 2 cm ou créer un chanfrein sur toute sa hauteur	fait		Restaurant Scolaire Entrée principale de la cantine
23	Élargir le cheminement intérieur. Le cheminement intérieur doit être horizontal au dévers près de 3% et avoir une largeur d'au moins 1,20 m.	fait		Cheminement pour accéder au sanitaire de la cantine
24	Créer un cabinet d'aisances accessible - (Lourd)	fait	programmé en 2ème période	Restaurant Scolaire Sanitaire cantine
25	Déplacer ou supprimer l'obstacle afin d'élargir le cheminement afin que sa largeur soit d'au moins 1,20 m.	fait		Restaurant Scolaire Self cantine

Commission communale d'accessibilité du 1 octobre 2019
Ad'AP Point sur les travaux

École du village

1	Les contraintes pour réaliser des travaux de mise en place d'un ascenseur sont très fortes. Il est donc possible de demander une dérogation pour disproportion manifeste entre les améliorations apportées et leurs conséquences.			Accès à l'école
2	Élargir le cheminement extérieur. Le cheminement extérieur doit être horizontal au dévers près de 3% et avoir une largeur d'au moins 1,20 m.		demande de dérogation	Cheminement pour accéder à l'entrée de l'école maternelle
3 et 13	<i>Poser un rappel tactile et contrasté à 50 cm</i>	<i>fait</i>		Escalier d'accès à l'école et escalier d'accès à l'étage
3 et 13	<i>Poser ou rendre les nez de marche contrastés</i>	<i>fait</i>		
3 et 13	<i>Poser une contremarche de 10 cm de haut avec un contraste par rapport à la marche - (Léger)</i>	<i>fait</i>		
3 et 13	<i>Poser une main courante de chaque côté de l'escalier</i>	<i>fait</i>		
4	Poser un revêtement extérieur continu, contrasté et tactile pour le guidage.	à poser		Extérieur
5	Arrondir le bord du ressaut qui doit avoir une hauteur d'au plus 2 cm ou créer un chanfrein sur toute sa hauteur			Porte d'entrée à l'école élémentaire
6 et 12	Les contraintes pour réaliser des travaux de mise en place d'un ascenseur sont très fortes. Il est donc possible de demander une dérogation pour disproportion manifeste entre les améliorations apportées et leurs conséquences.			Escalier extérieur

Commission communale d'accessibilité du 1 octobre 2019
Ad'AP Point sur les travaux

7	Créer une rampe permanente. Le plan incliné présente une pente d'au plus 6% sur une longueur d'au plus 10 m	À revoir		Entrée périscolaire
7	Remplacer le tapis existant par un tapis présentant une dureté adapté	à poser		Entrée périscolaire
7	Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m			Entrée périscolaire
8	Remplacer le tapis existant par un tapis présentant une dureté adapté	à poser		Porte d'entrée à l'école élémentaire
9	Remplacer le tapis existant par un tapis présentant une dureté adapté	à poser		Porte d'accès à l'école maternelle
9	Arrondir le bord du ressaut qui doit avoir une hauteur d'au plus 2 cm ou créer un chanfrein sur toute sa hauteur		demande de dérogation	Porte d'accès à l'école maternelle
10	Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m	fait		entrée principale de l'école
14	Déplacer ou supprimer l'obstacle afin d'élargir le cheminement afin que sa largeur soit d'au moins 1,20 m.			Circulation commune école maternelle
15	Modifier la signalétique indiquant les sorties usuelles. La signalétique est différente de celle des issues de secours. - (Léger)	à poser		Dans tout l'établissement

Commission communale d'accessibilité du 1 octobre 2019
Ad'AP Point sur les travaux

Groupe scolaire du Trait d'Union

<u>1</u>	<u>Poser un revêtement extérieur continu, contrasté et tactile pour le guidage.</u>	<u>fait</u>		<u>(Elémentaire) Cheminement entre le portail d'entrée et la porte d'accès à l'école</u>
<u>2</u>	<u>Poser un revêtement extérieur continu, contrasté et tactile pour le guidage.</u>	<u>fait</u>		<u>(maternelle) Cheminement entre le portail et l'entrée de l'école</u>
<u>3</u>	Arrondir le bord du ressaut qui doit avoir une hauteur d'au plus 2 cm ou créer un chanfrein sur toute sa hauteur d'une pente inférieure ou égale à 33% sur une hauteur d'au plus 4 cm. -- (Lourd)		Ce n'est pas un cheminement, ça fait partie de la cour maternelle	(maternelle) Cheminement entre maternelle et primaire-
<u>4</u>	<u>Poser une grille avec des trous d'un diamètre d'au plus 2 cm - (Léger)</u>	<u>fait</u>		(maternelle) Cheminement entre maternelle et primaire
<u>5</u>	<u>Poser un rappel tactile et contrasté à 50 cm de la première marche</u>	<u>fait</u>		Restaurant Scolaire Escalier intérieur sur le sur le cheminement entre l'école maternelle et la cantine
<u>5</u>	<u>Poser une main courante de chaque côté de l'escalier</u>	<u>fait</u>		
<u>5</u>	<u>Poser un revêtement contrasté sur la contremarche sur une hauteur d'au moins 10 cm - (Léger)</u>	<u>fait</u>		

Commission communale d'accessibilité du 1 octobre 2019
Ad'AP Point sur les travaux

6	<i>Poser un rappel tactile et contrasté à 50 cm de la première marche</i>	<i>fait</i>	suppression des escaliers, remplacés par une bande de gazon protégé par une cloture	Restaurant Scolaire-Escaliers extérieurs donnant accès à la cantine
6	<i>Poser ou rendre les nez de marche contrastés</i>	<i>fait</i>		
6	<i>Poser un revêtement contrasté sur la contremarche sur une hauteur d'au moins 10 cm - (Léger)</i>	<i>fait</i>		Restaurant Scolaire-Escaliers extérieurs donnant accès à la cantine
6	<i>Poser une contremarche de 10 cm de haut avec un contraste</i>	<i>fait</i>		
6	<i>Poser une main courante de chaque côté de l'escalier</i>	<i>fait</i>		
7	<i>Déplacer le dispositif d'accès à une hauteur comprise entre 0,90 m et 1,30 m du sol</i>	<i>fait</i>	visiophone	(Elémentaire)Sonnette à l'entrée de l'école Elémentaire
8	<i>Créer une rampe avec une pente d'au plus 6% sur 10 m, d'au plus 8% sur 2 m ou d'au plus 12% sur 0,50 m.</i>	<i>P 2</i>	fait en 2017	Restaurant Scolaire Accès à la cantine depuis la cour de l'école élémentaire
9	<i>Déplacer le dispositif d'accès à une hauteur comprise entre 0,90 m et 1,30 m du sol</i>	<i>fait</i>	visiophone	(maternelle)Entrée principale
10	Remplacer le revêtement des sols -ou- murs - ou plafonds - (Léger)			(Primaire)Entrée périscolaire
11	Remplacer le revêtement des sols -ou- murs - ou plafonds - (Léger)			(Primaire)Entrée école primaire
12	<i>Remplacer la poignée ou la serrure de porte par des équipements facilement préhensibles (type béquille ou ailette) - (Léger)</i>		Visiophone + gache électrique	(Elémentaire)Portail d'entrée
13	<i>Modifier l'implantation de la porte ou du cloisonnement afin d'aménager un espace de manœuvre de porte (ouverture de la porte en tirant: 2,20 x 1,20 m, ouverture en poussant: 1,70 x 1,20 m) et une largeur de circulation d'une largeur d'au moins 1,20 m.</i>	<i>fait</i>	Modification de l'entrée par l'école(vigipirate)	(Elémentaire)Porte d'accès au périscolaire
14	Remplacer le tapis existant par un tapis présentant une dureté adapté			Restaurant Scolaire Porte d'accès à la cantine
15	Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m			(maternelle)Au long de la circulation donnant accès à la cantine et au dortoir

Commission communale d'accessibilité du 1 octobre 2019
Ad'AP Point sur les travaux

16	Arrondir le bord du ressaut qui doit avoir une hauteur d'au plus 2 cm ou créer un chanfrein sur toute sa hauteur			(Elémentaire)Cour de récréation
16	<u>Poser une grille avec des trous d'un diamètre d'au plus 2 cm - (Léger)</u>	fait		(Elémentaire)Cour de récréation
17	<u>Poser un rappel tactile et contrasté à 50 cm de la première marche - (Léger)</u>	fait		(Elémentaire)Escalier d'accès à la cour de récréation
17	<u>Poser ou rendre les nez de marche contrastés</u>	fait		(Elémentaire)Escaliers d'accès à la cour de récréation
18	<u>Poser une contremarche de 10 cm de haut avec un contraste</u>	fait		(Elémentaire)Escaliers d'accès à la cour de récréation
18	<u>Remplacer la main courante</u>	fait		
19	Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m		à voir avec le SSI	(Elémentaire)Porte circulation intérieure horizontale
20	Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m			(Elémentaire)Porte d'accès au périscolaire depuis la circulation commune
21	Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m			(Primaire)Porte d'accès à la bibliothèque
22	Créer un cabinet d'aisances accessible dans chaque bloc sanitaires. (Lourd)			(Elémentaire)Préau
23	Remplacer ou modifier le mobilier par au moins un mobilier accessible. Il est accessible par un cheminement d'une largeur d'au moins 1,20 m, comporte à son droit un espace d'usage horizontal de 1,30 x 0,80 m.		Quid de cette salle ?	(Elémentaire)salle informatique
24	Créer un cabinet d'aisances accessible dans chaque bloc sanitaires. (Lourd)			(Elémentaire)Sanitaire devant la bibliothèque
25	Déplacer ou supprimer l'obstacle afin d'élargir le cheminement afin que sa largeur soit d'au moins 1,20 m.			Restaurant Scolaire Self
26	<i>Installer un appareil élévateur vertical pour personne à mobilité réduite. L'appareil doit répondre aux exigences de l'article 7 de l'Arrêté du 08/12/14. - (Lourd)</i>	<i>fait</i>		(Elémentaire)Accès à la cour de récréation
27	Modifier la signalétique indiquant les sorties usuelles. La signalétique est différente de celle des issues de secours.	à faire		(Elémentaire)Dans l'ensemble du bâtiment

Commission communale d'accessibilité du 1 octobre 2019
Ad'AP Point sur les travaux

Hôtel de ville

Commission communale d'accessibilité du 1 octobre 2019
Ad'AP Point sur les travaux

1	Poser un revêtement extérieur continu, contrasté et tactile pour le guidage.		voir pour créer une place PMR (bail voierie)	Accès à la salle des mariages
2	Poser un panneau de signalisation et d'orientation - (Léger)		sur la route	Extérieur
4	<i>Poser un rappel tactile et contrasté à 50 cm</i>	<i>fait</i>		<i>Escalier extérieur donnant accès à la salle des mariages</i>
4	Prolonger une main courante horizontalement de 28 cm au-delà de la première et dernière marche	fait		Escalier extérieur donnant accès à la salle des mariages
4	Remplacer la main courante afin qu'elle soit à une hauteur comprise entre 0,80 et 1,00 m par rapport au nez de la marche	à finir		
5	<i>Poser un rappel tactile et contrasté à 50 cm</i>	<i>fait</i>		<i>Escalier d'accès au bâtiment</i>
5	Poser une main courante de chaque côté de l'escalier	à finir		Escalier d'accès au bâtiment
6	<i>Poser un marquage au sol avec pochoir représentant le symbole international de l'handicap repérant la place de stationnement adaptée - (Léger)</i>	<i>fait</i>		<i>Stationnement à l'extérieur (fait en 2015)</i>
7	<i>Poser un revêtement extérieur continu, contrasté et tactile pour le guidage.</i>	<i>fait</i>		<i>Depuis la place adaptée jusqu'à l'entrée principale du bâtiment</i>
8	<i>Remplacer le revêtement des sols -ou- murs - ou plafonds - (Léger)</i>	<i>fait</i>	<i>Tapis entrée</i>	<i>Entrée principale</i>
8	Déplacer le dispositif d'accès à une hauteur comprise entre 0,90 m et 1,30 m du sol	à faire	sonnette spéciale PMR	
8	Remplacer la poignée de porte par une poignée facilement préhensile (type béquille) - (Léger)		sonnette spéciale PMR	Entrée principale

Commission communale d'accessibilité du 1 octobre 2019
Ad'AP Point sur les travaux

9	Poser une grille avec des trous d'un diamètre d'au plus 2 cm - (Léger)	à faire		Entrée salle des mariages
9	Réaliser un chanfrein avec une pente d'au plus 33 % sur la hauteur d'un ressaut inférieur ou égal à 4 cm - (Lourd)	à faire	changement huisserie	Entrée salle des mariages
9	Remplacer le revêtement des sols -ou- murs - ou plafonds - (Léger)	à faire	changement huisserie	Entrée salle des mariages
10	Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m		En attente du changement des huisseries	Accès à la salle des mariages depuis l'extérieur
11	Améliorer l'accès des aménagements, équipements ou mobilier du point d'accueil.	à faire	octobre 2019	Accueil
12	Poser un rappel tactile et contrasté à 50 cm			Escalier intérieur
13	Créer un cabinet d'aisances accessible dans chaque bloc sanitaires. (Lourd)	2020		salle des mariages

Commission communale d'accessibilité du 1 octobre 2019
Ad'AP Point sur les travaux

Espace Eiffel

Commission communale d'accessibilité du 1 octobre 2019
Ad'AP Point sur les travaux

1	Poser un panneau de signalisation et d'orientation - (Léger)	à faire		Cheminement extérieur
1	Poser une grille avec des trous d'un diamètre d'au plus 2 cm - (Léger)		voir avec FH	Cheminement extérieur
2	Poser un rappel tactile et contrasté à 50 cm		voir avec FH	Escalier extérieur
2	Poser une main courante de chaque côté de l'escalier		voir avec FH	Escalier extérieur
3	Remplacer le tapis existant par un tapis présentant une dureté adapté			Entrée principale
4	Améliorer l'accès des aménagements, équipements ou mobilier du point d'accueil.			Accueil
5	Élargir le cheminement intérieur. Le cheminement intérieur doit être horizontal au dévers près de 3% et avoir une largeur d'au moins 1,20 m.			Circulation horizontale
6	<i>Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m</i>		<i>Accès supprimé (Ex PIJ)</i>	<i>Accès extérieur à la salle polyvalente</i>
7	Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m			Bureau assistance social
8	Élargir le cheminement intérieur. Le cheminement intérieur doit être horizontal au dévers près de 3% et avoir une largeur d'au moins 1,20 m.			Couloir donnant accès au bureau de l'assistance social
9	Remplacer ou modifier le mobilier par au moins un mobilier accessible.			Différentes salles
10	<u>Installer une barre de tirage horizontale au milieu de la porte permettant de refermer la porte derrière soi une fois entré</u>	fait	fluxnet	Sanitaire adapté
10	<u>Modifier la hauteur de la barre d'appui. Elle doit être à une hauteur comprise entre 0,70 et 0,80 m du sol.</u>	fait	fluxnet	
11	Modifier la signalétique indiquant les sorties usuelles. La signalétique est différente de celle des issues de secours. - (Léger)	à faire		Circulations intérieures

Commission communale d'accessibilité du 1 octobre 2019
Ad'AP Point sur les travaux

ALSH Élémentaire

4	Créer un cheminement extérieur praticable et accessible d'une largeur d'au moins 1,20 m, horizontal au dévers près de 3% - (Lourd)		C'est une sortie de secours, l'accès se fait par la porte principale du bâtiment	Cheminement jusqu'à la porte d'entrée de la salle polyvalente
2	Poser une grille avec des trous d'un diamètre d'au plus 2 cm - (Léger)			Cheminement pour accéder à l'aire de jeux
3	Remplacer le tapis existant par un tapis présentant une dureté adaptée	Fait		Entrée principale
4	Installer un appareil élévateur vertical pour personne à mobilité réduite. L'appareil doit répondre aux exigences de l'article 7 de l'Arrêté du 08/12/14. - (Lourd)	2020	n'est plus à faire / zone interdite au public	Accès au bureau de la direction
5	Installer une barre de tirage horizontale au milieu de la porte permettant de refermer la porte derrière soi une fois entré - (Léger)	Fait		
6	Remplacer ou modifier au moins un équipement pour le rendre accessible			Cuisine
6	Remplacer ou modifier le mobilier par au moins un mobilier accessible.			
7	Réfection du revêtement extérieur - (Léger)		C'est une sortie de secours, l'accès se fait par la porte principale du bâtiment	Porte d'accès à la salle polyvalente depuis l'extérieur
8	Modifier la configuration du cabinet afin de créer un espace d'usage de 1,30 x 0,80 m latéralement à la cuvette, hors débattement de la porte et obstacles - (Lourd)	Fait		Sanitaire adapté
9	Poser un rappel tactile et contrasté à 50 cm	Fait		Escalier d'accès aux sanitaires
9	Poser une main courante de chaque côté de l'escalier	Fait		
10	Poser un rappel tactile et contrasté à 50 cm		Bureau transféré au ALSH Maternel	Escalier d'accès au bureau de la direction
10	Poser une main courante de chaque côté de l'escalier			
11	Modifier la signalétique indiquant les sorties usuelles. La signalétique est différente de celle des issues de secours. - (Léger)	à faire		Circulations intérieures

Commission communale d'accessibilité du 1 octobre 2019
Ad'AP Point sur les travaux

Centre Culturel

1	Poser une signalisation d'orientation depuis l'entrée du parc de stationnement - (Léger)	A faire		Parking extérieur
2	<i>Poser un marquage au sol avec pochoir représentant le symbole international de l'handicap</i>	<i>Fait</i>	<i>Campagne de marquage</i>	
3	<i>Poser un revêtement extérieur continu, contrasté et tactile pour le guidage.</i>	<i>Fait</i>		<i>Depuis le parking extérieur jusqu'à l'entrée du bâtiment</i>
3	<i>Poser une signalisation contrastée sur le vitrage à l'intérieur de deux bandes horizontales d'une largeur de 5 cm</i>	<i>Fait</i>		<i>Entrée principale</i>
3	Remplacer le tapis existant par un tapis présentant une dureté adapté			
4	Améliorer l'accès des aménagements, équipements ou mobilier du point d'accueil.			Accueil
5	<i>Installer une barre de tirage horizontale au milieu de la porte permettant de refermer la porte derrière soi une fois entré - (Léger)</i>	<i>Fait</i>		<i>Sanitaire homme</i>
6	<i>Modifier la hauteur ou remplacer un urinoir afin que la batterie présente des urinoirs à des hauteurs différentes - (Léger)</i>	<i>Fait</i>		<i>Sanitaire homme</i>
6	<i>Installer une barre de tirage horizontale au milieu de la porte permettant de refermer la porte derrière soi une fois entré - (Léger)</i>	<i>Fait</i>		<i>Sanitaire femme</i>
7	<i>Poser une signalisation d'orientation depuis l'entrée du bâtiment - (Léger)</i>	<i>Fait</i>		<i>Sanitaires</i>
5 et 6	<i>Poser une signalisation adaptée (symbole international de l'handicap) - (Léger)</i>	<i>Fait</i>		<i>Sanitaire homme et femme</i>
8 et 9	Remplacer ou modifier au moins un équipement pour le rendre accessible.		Voir pour équiper les WC PMR en vestiaires PMR	Vestiaires homme et femme

Commission communale d'accessibilité du 1 octobre 2019
Ad'AP Point sur les travaux

Maison de la petite enfance

1	Poser une grille avec des trous d'un diamètre d'au plus 2 cm - (Léger)	fait		Devant l'entrée principale
2	Déplacer ou supprimer l'obstacle afin d'élargir le cheminement afin que sa largeur soit d'au moins 1,20 m.			Circulation intérieure jusqu'au bureau de la direction
2	Réfection du revêtement extérieur - (Léger)			
3	Installer une barre de tirage horizontale au milieu de la porte permettant de refermer la porte derrière soi une fois entré - (Léger)	fait		
4	Poser une signalisation adaptée (symbole international de l'handicap) - (Léger)	fait		Sanitaire adapté
4	Poser une signalisation d'orientation depuis l'entrée du bâtiment - (Léger)	fait		
	bandes de guidage			

Espace Lesseps

1	Réfection du revêtement extérieur - (Lourd)	fait	à voir avec projet coeur de ville	Cheminement extérieur
2	Arrondir le bord du ressaut qui doit avoir une hauteur d'au plus 2 cm ou créer un chanfrein sur toute sa hauteur	fait	à voir avec projet coeur de ville	
2	Poser un revêtement extérieur continu, contrasté et tactile pour le guidage.			
3	Déplacer le dispositif d'accès à une distance de 0,40 m de l'obstacle ou de l'angle - (Léger)			Sonnette
4	Remplacer le tapis existant par un tapis présentant une dureté adapté			Entrée principale
5	Créer un cabinet d'aisances accessible - (Lourd)	fait		Rez-de-chaussée

Commission communale d'accessibilité du 1 octobre 2019
Ad'AP Point sur les travaux

ALSH Maternel

1	<i>Installer une barre de tirage horizontale au milieu de la porte permettant de refermer la porte derrière soi une fois entré</i>	<i>fait</i>		Sanitaire adapté
2	Poser une signalisation d'orientation depuis l'entrée du bâtiment - (Léger)			Circulation intérieure
3	<i>Poser une signalisation adaptée (symbole international de l'handicap) - (Léger)</i>	<i>fait</i>		

Légende des tableaux

Non programmé
Programmé cette année
Réalisé cette année
<i>Fait les années précédentes</i>
Contexte modifié